

PLAN DE COURS

ECN-7000 : Microéconomie I

NRC 83999 | Automne 2025

Formule d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Théorie du consommateur : préférences, choix, propriété des fonctions de demande et de dépense, dualité. Décision en incertitude. Théorie du producteur. Équilibre général. Théorie des jeux : jeux statiques et séquentiels en information complète et incomplète. Choix social et bien-être.

Jumelé au cours GSE-8000 Cette section est offerte en présence.

Pour connaître le local du cours et des évaluations, consultez le site de cours.

Plage horaire

Cours en classe		
mardi	12h30 à 15h20	Du 2 sept. 2025 au 12 déc. 2025

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=180453>

Coordonnées et disponibilités

Sabine Erika Kröger

Enseignante

sabine.kroger@ecn.ulaval.ca

Disponibilités

Vous pouvez prendre rendez-vous par courriel pour des questions au sujet du cours.

Auxiliaire d'enseignement:

Disponibilités

L'assistant est responsable d'une séance de dépannage hebdomadaire qui a lieu, à partir du 18 septembre, le jeudi de 9h00 à 10h00 au (lieu à déterminer). Vous pouvez aussi poser des questions sur le forum pour autant que la réponse puisse se faire en moins de 10 lignes. Si la réponse exige plus de détails, vous serez invité à venir en discuter aux dépannages.

L'Université reconnaît le droit à la déconnexion des professeures et professeurs, des personnes chargées de cours et des autres membres du personnel enseignant. Cela signifie que ces personnes ne sont pas tenues de consulter les messages qui leur sont envoyés (courriel, boîte vocale, message dans un forum, etc.) pendant les soirs, fins de semaine, jours fériés et vacances. La personne qui aura envoyé un message durant ces périodes devra donc s'attendre à recevoir une réponse dans un délai raisonnable, calculé à partir de la reprise des heures normales de travail.

Soutien technique


CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie


Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca


Téléphone :
418-656-2131 poste 405222
418-656-5222

Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#) 

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés et avis important sur les appareils mobiles.](#) 

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#) 

[Zoom ULaval](#) 

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Dépannage	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	4
Liste des évaluations	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Examen de mi-session	5
Examen final	5
Barème de conversion	5
Règlements et politiques institutionnels	5
Politique à l'égard des retards aux évaluations	6
Politique en matière d'absence aux évaluations	6
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	6
Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle	7
Plagiat	7
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	7
Matériel didactique	8
Liste du matériel obligatoire	8
Liste du matériel complémentaire	8
Bibliographie et annexes	8
Bibliographie	8

Description du cours

Objectifs généraux

Ce cours introduit les éléments fondamentaux de la théorie microéconomique : relations de préférence, fonctions d'utilité, théorie du consommateur, théorie du producteur, théorie de la décision sous incertitude, équilibre général, premier et deuxième théorèmes du bien-être.

Approche pédagogique

En présentiel : présentation magistrale de la matière en mettant l'accent sur la compréhension des concepts.

En atelier avec l'assistant : exercices et détail des manipulations mathématiques.

À la maison : lire les chapitres indiqués et faire des exercices.

Dépannage

Une période de dépannage qui se tient les:

jeudi de 9h00 à 10h00, (lieu à venir)

Vous pouvez aussi poser des questions sur le forum pour autant que la réponse puisse se faire en une ou deux lignes. Si la réponse exige plus de détails, vous serez invité.e à venir en discuter aux dépannages.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Période	Date
1 - Méthodologie économique	2 au 8 septembre	2 sept. 2025
2 - Théorie du consommateur	9 septembre au 17 novembre	9 sept. 2025
3 - Théorie du producteur	11 novembre au 17 novembre	11 nov. 2025
4 - Équilibre	18 novembre au 2 décembre	18 nov. 2025

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
		Mode de	

Titre	Date	travail	Pondération
Examen de mi-session	Le 21 oct. 2025 de 12h30 à 15h20	Individuel	50 %
Examen final	Le 9 déc. 2025 de 12h30 à 15h20	Individuel	50 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen de mi-session

Date :	Le 21 oct. 2025 de 12h30 à 15h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	50 %
Directives de l'évaluation :	Aucune documentation n'est permise Calculatrice non-programmable permise

Examen final

Date :	Le 9 déc. 2025 de 12h30 à 15h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	50 %
Directives de l'évaluation :	Aucune documentation n'est permise Calculatrice non-programmable permise

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	65	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	60	64,99
C	50	59,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université Laval a conclu une entente avec la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (Copibec). La licence universitaire de Copibec permet d'utiliser des œuvres protégées par la *Loi sur le droit d'auteur* selon les conditions suivantes:


- Respecter les utilisations permises de la licence de reproduction (maximum 20%);
- Vérifier que la publication n'est pas sur la liste d'exclusions, si nécessaire, faire une demande d'autorisation au Bureau du droit d'auteur (BDA);
- Déclarer toutes les publications utilisées sur [Dexero](#);
- Mentionner la source des extraits utilisés;
- Toute reprographie de notes de cours sur support papier doit être autorisée par le BDA avant leur impression au Service de reprographie.

Pour des informations complémentaires, consultez le [site web du BDA](#) ou écrivez à: info@bda.ulaval.ca 


Politique à l'égard des retards aux évaluations


Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#) . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.


Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations](#) . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement  et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement  pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement  afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle

L'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle à l'Université Laval doit se faire en cohérence avec les [Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage](#) .

Notamment, les personnes étudiantes ont la responsabilité de consulter et de respecter les consignes et modalités des évaluations en ce qui a trait à l'utilisation de systèmes d'IA et, le cas échéant, à la manière de déclarer cette utilisation. En cas d'ambiguïté, elles ont la responsabilité de questionner la personne responsable du cours à ce sujet avant la ou les évaluations concernées.

L'utilisation de systèmes d'IA générative ne peut se substituer à l'engagement et aux efforts des étudiants et des étudiantes dans ce cours.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
5. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

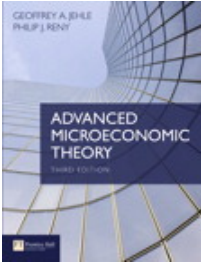
Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



Advanced microeconomic theory Geoffrey A. Jehle ..., Philip J. Reny ..

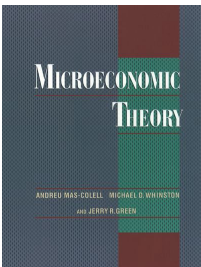
Auteur : Geoffrey A. Jehle, Philip J. Reny

Éditeur : Pearson : Financial times Prentice hall (Harlow, New York , 2011)

ISBN : 9780273731917

<https://www.pearson.com/en-ca/subject-catalog/p/advanced-microeconomic-theory/P200000004552/9780273732310>

Liste du matériel complémentaire



Microeconomic theory / Andreu Mas-Colell, Michael D. Whinston and Jerry R. Green

Auteur : Andreu Mas-Colell, Michael Dennis Whinston, Jerry R. Green

Éditeur : Oxford University Press (New York , 1995)

ISBN : 9780195073409

Microeconomic analysis / Hal R. Varian

Auteur : Hal R. Varian

Éditeur : Norton (New York , 1992)

ISBN : 0393957357

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Voir la section "Matériel didactique".